



Vente voiture kilométrage érroné

Par **fab356**, le **08/11/2010** à **17:10**

Bonjour,

j'ai vendu ma voiture a un garage et j'ai un appel du garage qui a revendu ma voiture à un particulier et dit que le compteur à été changé. Il dit que la voiture a plus de kilomètre qu'à la vente mais nous ne sommes pas au courant car nous l'avons acheté à un particulier et n'avons pas eu de soucis.

Maintenant le garage veut entamer une procédure si on ne leur donne pas de dédommagement. Ont-ils le droit de faire cela ?

Merci d'avance

Par **mimi493**, le **08/11/2010** à **19:16**

C'est à l'acheteur de prouver que le compteur a été changé. Tant qu'ils ne vous fournissent pas cette preuve (une expertise), vous ne devez rien.

De votre coté, vous avez le certificat de cession du véhicule quand vous l'avez acheté, mentionnant le kilométrage ?

Par **fabienne034**, le **08/11/2010** à **19:17**

bonjour,

c'est un vice caché

pour tout savoir sur la vente d'un véhicule:

<http://www.fbls.net/venteauto.htm>

dans votre cas vous avez de la chance, vous avez vendu à un professionnel il aurait dû le voir , vous lui devez rien